

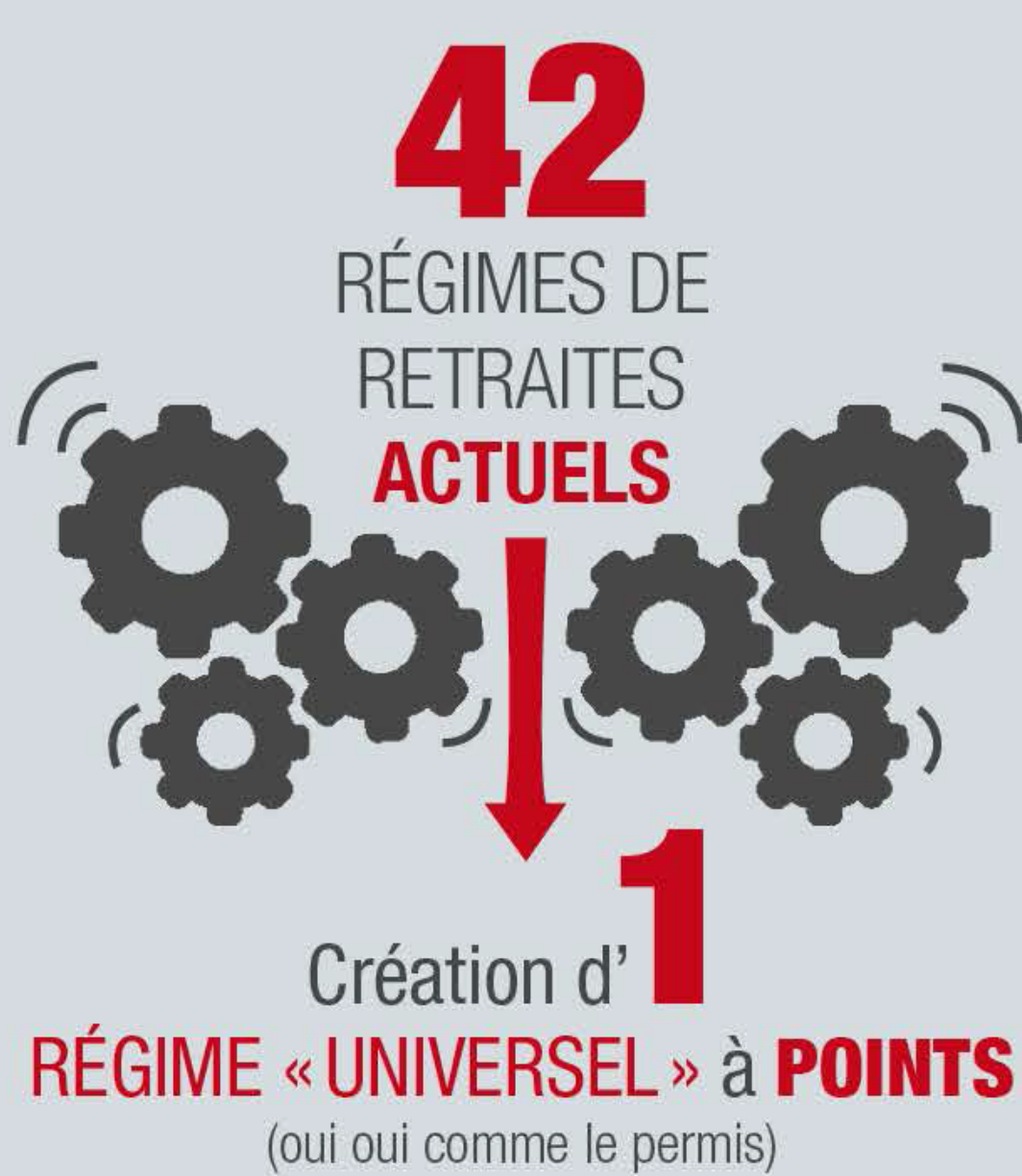
RÉFORME DES RETRAITES

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DE DELEVOYE

RÉGIME

LES TRIMESTRES ET ANNUITÉS sont convertis en points. Chaque mois des points sont acquis en fonction du salaire.

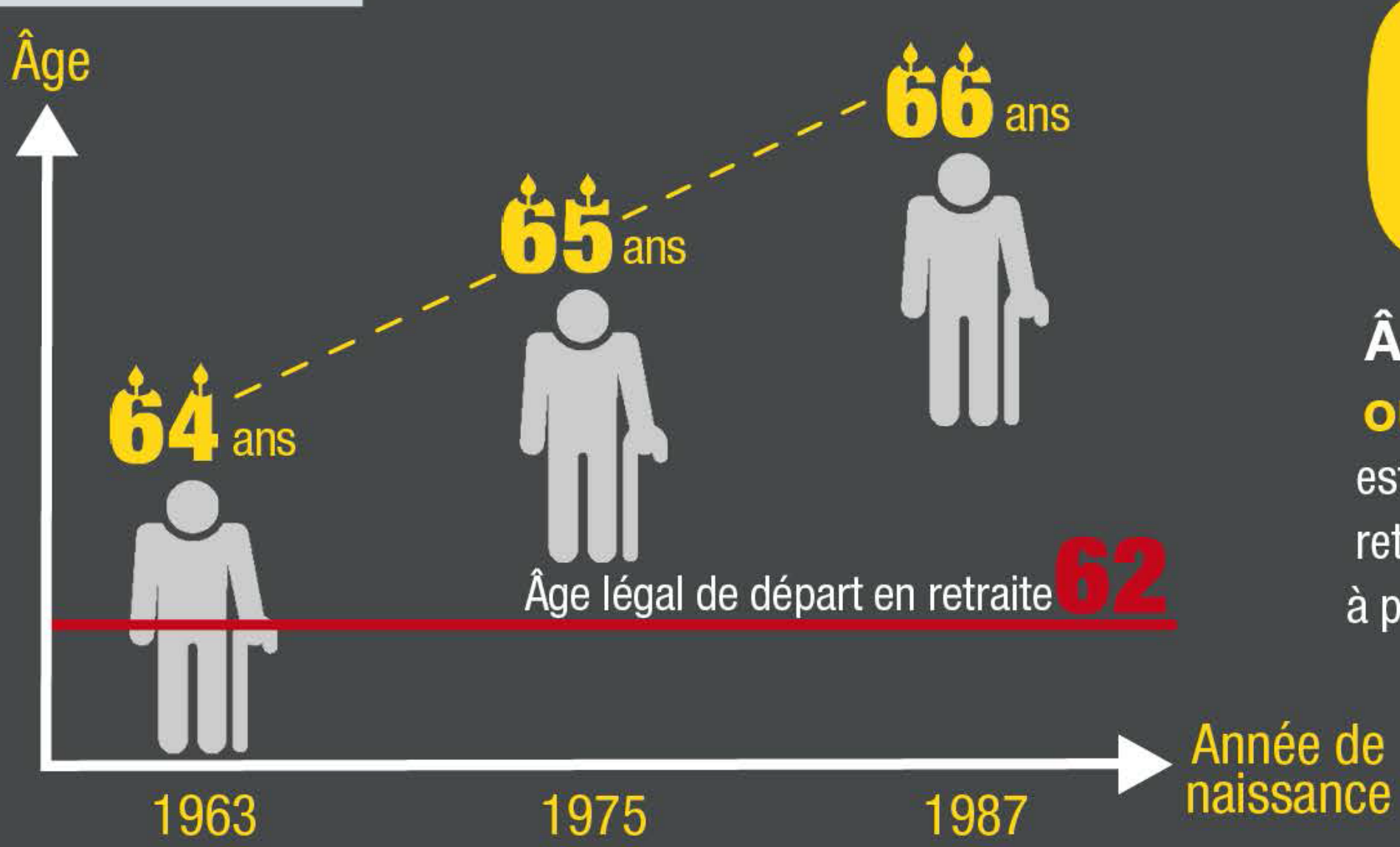
10 EUROS
=
1 POINT



Évaluation de la valeur des points en fonction de la **SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE** du pays au moment du départ en retraite



ÂGE DE DÉPART



64

Âge d'équilibre ou « **âge pivot** » est l'âge de départ à la retraite **À TAUX PLEIN**, à partir de la **génération de 1963**

PENSIONS

Départ à

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans
Âge légal		Âge Pivot		
Décote -10 %	Décote -5 %	Pas de décote	Surcote +5 %	Surcote +10 %



Aujourd'hui, le calcul des pensions **comptabilise les 25 meilleures années** de la carrière (ou les 6 derniers mois dans la fonction publique). **Ce calcul sera désormais effectué sur TOUTE la carrière, mauvaises années incluses** (chômage, congés parentaux, temps partiel imposé, etc).